FSDV

Société anonyme au capital de 223.756.729 euros Siège social : Le Bois Montbourcher – 49220 Chambellay 562 047 605 RCS ANGERS (la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 30 JUIN 2025

RESULTAT DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue au siège social le mardi 30 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Nicolas RAME, désigné par l'Assemblée Générale en l'absence du Président du Conseil de Surveillance.

Y participaient ou étaient représentés : 5 Actionnaires totalisant 14.310.410 actions représentant 14.335.151 droits de vote sur un total de 14.453.918 actions composant le capital, pour 14.453.496 actions ayant droit de vote.

Nombre d'actions composant le capital social : 14.453.918 Nombre d'actions disposant du droit de vote : 14.399.359

Quorum AGO (20 %): 2.879.872 Quorum AGE (25 %): 3.599.840

RESOLUTIONS	# voix exprimés	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
		#	%	#	%	#	%
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2025	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
3. Affectation du résultat et fixation du dividende au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
4. Conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
5. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
6. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur Xavier BOUTON, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Madame Karine FENAL, en sa qualité de Président du Directoire		14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur Alain PERON, en sa qualité de Directeur Général du Directoire		14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 ou attribués au titre de ce même exercice à Monsieur Alain CANDELIER, en sa qualité de Directeur Général du Directoire		14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
10. Approbation de la politique de rémunération 2025 du Président du Conseil de surveillance et des autres membres du Conseil de surveillance	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
11. Approbation de la politique de rémunération 2025 du Président du Directoire	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%

12. Approbation de la politique de rémunération 2025 du Directeur Général	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
du Directoire							
13. Changement du mode d'administration et de direction de la Société par							
adoption d'une structure de gouvernance à conseil d'administration ;	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Modification corrélative des statuts							
14. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une							
durée de 26 mois pour décider l'émission avec maintien du droit préférentiel							
de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres							
de créance							
15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une							
durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit	44005454		400.000/		0.000/		0.000/
préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant	14.335.151	14.335.148	100,00%	3	0,00%	0	0,00%
accès au capital de la Société							
16. Délégation de compétence à donner pour une durée de 26 mois au Conseil							
d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas							
d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au		14.335.148	100,00%	3	0,00%	0	0,00%
capital de la Société avec maintien ou suppression du droit préférentiel de			ŕ				,
souscription							
17. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une							
durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières							
donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en	14.335.151	14.335.151	100.00%	0	0,00%	0	0,00%
rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital et/ou des			, , , , , ,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
valeurs mobilières donnant accès au capital							
18. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une							
durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit							
préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant		14 335 148	100 00%	3	0,00%	0	0,00%
accès au capital de la Société, par offre au public autre que celles mentionnées		11.000.110	200,0070		0,0070		0,0070
à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier							
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une							
durée de 26 mois pour décider l'émission avec suppression du droit							
préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant	11/1225 151	14.335.148	100,00%	3	0,00%	0	0,00%
accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à							
acces au capital de la societe et/ou de valeurs mobilieres doillidit divit à							<u> </u>

l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2		T	1				T
				ļ i		1	
1° du Code monétaire et financier		1					1
20. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet				ļ i			
d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès	14.335.151	0	0,00%	14.335.151	100,00%	0	0,00%
au capital de la Société au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise							
21. Limitation globale des autorisations d'émissions d'actions et de valeurs	14 225 454	14 225 151	100 000/		0.000/		0.000/
mobilières donnant accès au capital	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
22. Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 38							
mois à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société,	4422545	44 225 445	400 000	ļ	0.000/	1	0.000/
renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription des	14.335.151	14.335.148	100,00%	3	0,00%	0	0,00%
actionnaires							
23. Nomination de Monsieur Louis RAME en qualité d'administrateur	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
24. Nomination de Madame Karine FENAL en qualité d'administrateur	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
25. Nomination de Monsieur Xavier BOUTON en qualité d'administrateur	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
26. Nomination de Anne-Laure VILLEMONTE DE LA CLERGERIE en qualité	1/1 225 151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
d'administrateur	14.333.131	14.333.131	100,00%		0,00%		0,00%
27. Nomination de Monsieur Stéphane REZNIKOW en qualité d'administrateur	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
28. Fixation du montant de la rémunération globale allouée aux membres du	1/1 225 1/10	14.335.148	100,00%	0	0.00%	3	0.000/
Conseil d'administration	14.555.148	14.555.148	100,00%	0	0,00%	3	0,00%
29. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	14.335.151	14.335.151	100,00%	0	0,00%	0	0,00%

* * * *